

Rapport d'activités du RAJFIRE pour l'année 2009

Action intégration Ville de Paris

Notre action comporte deux volets :

- **l'accueil, l'information, l'aide aux démarches**, dans les domaines juridique, administratif, social, pour les femmes étrangères qui s'adressent à notre permanence, des actions menées avec elles pour favoriser leur expression et leur accès leurs droits
- **des actions publiques et collectives** que nous organisons **en partenariat ou en réseau** avec d'autres associations pour promouvoir les droits des femmes étrangères en France, la solidarité, la citoyenneté, la lutte contre les violences faites aux femmes, et le développement des recherches sur les parcours de migrations et d'exils des femmes.

UN ESPACE D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET DE SOLIDARITE

■ Accueil et information

Au cours de l'année 2009 environ **170 femmes** ont été reçues lors d'un premier contact à notre permanence pour demander des informations et chercher un soutien par rapport à leur situation. En outre certaines demandes d'information, non comptabilisées ici, sont faites par téléphone, courrier ou courrier électronique, auxquelles nous répondons, en orientant si nécessaire les personnes vers des associations compétentes ou proches de leur domicile.

Les informations et le soutien demandés portent sur **un ensemble de questions liées au droit des étrangers, aux droits des femmes, et à des questions plus générales** : le droit au séjour - le droit d'asile - diverses questions juridiques ou administratives (droit au travail, nationalité, droit de la famille) - des difficultés sociales (logement notamment) - des situations de violences et de dépendance (violences conjugales notamment) - des problèmes liés à la santé (titre de séjour pour raisons médicales) - l'emploi, l'insertion, l'accès aux droits sociaux, à la formation - la situation et les droits de jeunes filles majeures isolées entrées mineures en France et la protection des enfants (demandes d'asile face à un danger d'excision).

Les femmes reçues lors des permanences sont ressortissantes **de nombreux pays** : principalement d'Afrique du Nord et subsaharienne, puis d'Amérique du sud et Caraïbes, d'Asie et des Etats de l'ex-URSS et d'Europe de l'Est. (voir annexes tableau 1)

Les départements d'habitation les plus fréquents sont : Paris puis Seine St Denis et Val de Marne, ensuite les autres départements de l'Ile de France. Les demandes ou contacts par courrier postal, courrier électronique ou téléphone proviennent quant à elles de toute la France et aussi de l'étranger. Elles ne sont pas incluses dans les tableaux récapitulatifs.

Des demandes de soutien ou d'information émanent aussi de services sociaux (assistantes sociales, éducateurs, missions locales...), d'autres associations (associations féministes ou associations de défense des droits des étrangers) ou de tiers (ami-e-s, membres de la famille...). Les demandes émanant d'associations ou de services sociaux permettent souvent un suivi commun et coordonné entre nos structures.

■ Accompagnement et soutien dans les démarches administratives et juridiques

Ces démarches se font toujours en impliquant au maximum la personne concernée. D'abord ce sont des discussions, durant lesquelles ces femmes peuvent s'exprimer, faire le point de leur situation. Puis le cas échéant, lorsque cela est possible, il s'agit d'engager des démarches : demandes d'asile, demandes de titres de séjour, recours administratifs, constitutions de dossiers divers, rédaction de courriers, contacts avec des institutions (administrations, services sociaux), préparation de démarches devant les tribunaux... (voir annexes tableau 2)

Si besoin est, des militantes accompagnent les femmes sur le terrain quand la situation est complexe et l'intervention d'une tierce personne utile, par exemple dans les services des étrangers des préfectures pour un dépôt de dossier. Nous assistons aux audiences de la Cour nationale du droit d'asile quand une femme que nous aidons doit s'y présenter.

Nous travaillons étroitement avec Maître Jessica Chevalier, avocate au barreau de Paris, qui est présente deux fois par mois pour une consultation juridique et peut le cas échéant prendre en charge à titre professionnel des démarches auprès des tribunaux (procédures au civil et au pénal, procédures devant les tribunaux administratifs ou auprès de la Cour nationale du droit d'asile) (voir annexes tableau 3)

Dans d'autres cas, nous orientons les femmes vers des permanences juridiques, des avocats, des associations spécialisées, des services sociaux, des groupes locaux existant dans leur ville ou leur quartier. Cette activité d'orientation nécessite pour nous de bien connaître ces secteurs et au fil du temps nous avons pu constituer des liens et des répertoires de ressources fiables.

Notre permanence a aussi comme caractéristique de favoriser les échanges et les solidarités entre les femmes présentes et des actions collectives. Aussi l'accueil est il à la fois collectif, et individuel, et le plus possible convivial. Les relations sont personnalisées. Nous nous efforçons d'offrir une écoute, et en outre un soutien psychologique peut être proposé par une professionnelle et militante..

Nous n'avons pas pu réaliser le projet, annoncé pour 2009, autour de la thématique des migrantes latino américaines, car nous avons rencontré certaines difficultés, et les tâches d'accompagnement, évoquées ci dessus, ainsi que le Forum international (voir plus loin) ayant pris plus de temps que prévu. Cependant nous avons continué à rencontrer de nombreuses latino-américaines, et ce projet est remis à l'année 2010.

LES MOYENS HUMAINS ET MATERIELS MIS EN OEUVRE

■ Les militantes

Les **bénévoles** sont investies régulièrement dans la permanence et les autres activités. Nous avons eu une stagiaire pour plusieurs mois au cours de l'année 2009.

Nous avons poursuivi le travail engagé avec une **juriste**, rémunérée pour son intervention en relation étroite avec la permanence. Maître Jessica Chevalier, avocate au barreau de Paris, est présente deux fois par mois pour suivre les démarches juridiques qui sont de sa compétence (droit de la famille, droit des étrangers) et conseiller les militantes bénévoles et les femmes concernées dans les démarches les plus complexes.

Compte tenu de la complexité des situations, de la variété des demandes qui nous sont faites et de l'évolution des législations et des réglementations, nous avons toutes travaillé à nous former davantage. Une militante a suivi en **avril 2009** une **formation organisée par l'association DIEM** sur le droit des

étrangers. Les formations externes sont prises en charge financièrement par l'association. Une **formation interne** avec notre avocate a été organisée sur les questions relative aux interpellations, à la rétention, et aux recours possibles dans ces circonstances. Selon leurs disponibilités et leurs centres d'intérêt les bénévoles assistent à des colloques ou journées d'études.

■ Nos outils

Le **site internet** est régulièrement mis à jour et permet au public de connaître notre association et son activité, de prendre contact avec nous ; il donne accès à des ressources (fiches juridiques, textes législatifs, études, articles, documents) et à des informations. <http://rajfire.free.fr>

Des **fiches pratiques** permettent aux femmes concernées, aux militant-e-s et toute personne intéressée de connaître concrètement l'état du droit et les démarches à accomplir en donnant des réponses par rapport à des situations concrètes. Elles sont consultables sur le site internet, et sont distribuées gratuitement. Elles sont régulièrement mises à jour et améliorées et l'ont été au cours de l'année 2009.

Le Rajfire complète et met à jour régulièrement sa **documentation** en matière juridique et sociale : achat de guides ou brochures, téléchargement de rapports, de textes juridiques ou réglementaires, et met à la disposition des bénévoles et du public une documentation sur les ressources existant notamment dans la région parisienne en matière d'accès aux droits et d'action associative.

LE FORUM INTERNATIONAL DES 4 ET 5 AVRIL 2009

Nous avons organisé les 4 et 5 avril 2009 un Forum international qui a rassemblé une centaine de personnes et auquel nous avons invité des représentantes de groupes et associations venus de **Belgique (Liège, Bruxelles), France (Marseille, Toulouse), Italie (Rome, Imola) et Suisse (Genève, Lausanne)** qui ont présenté leur action et leurs réflexions et apporté de nombreux documents. Une telle participation internationale était quelque chose d'inédit et pour tous ces groupes c'était la première fois qu'ils se rencontraient. Les échanges et contacts ont été très fructueux. Ce forum a reçu une contribution financière du Conseil régional d'Ile de France.

Ce Forum avait comme objectif de permettre une rencontre entre des militantes et des collectifs et associations de divers pays, engagés, avec leurs diversités, dans des pratiques concrètes et des réflexions pour les droits des femmes migrantes et exilées avec une conscience de la complexité de ces réalités, une volonté d'action et de construction de solidarités, dans une perspective féministe.

Ce Forum était organisé sous forme de plusieurs tables rondes successives : « Parcours d'exils, droit d'asile » « Travailleuses migrantes et femmes sans papiers » « Face aux violences » et une dernière table ronde sur le bilan et les propositions. Un **compte rendu** a été fait et envoyé aux participant-e-s.

Une **brochure** présentant les différents groupes partenaires a été réalisée (voir document joint) et une **exposition** de documents (photographies, affiches) sur leur action présentée au cours du Forum. Une **émission** de Radio Libertaire « Femmes libres » a été enregistrée sur place et diffusée le 8 avril. Les documents principaux émanant de ces groupes partenaires ont été **mis en ligne sur le site internet** du Rajfire. Nous préparons en ce moment la publications d'actes de ce forum, pour début 2010.

A l'issue du Forum a été présenté la proposition d'un « **Appel pour les droits des femmes migrantes en Europe** » à l'occasion des **élections européennes**. Si l'initiative n'a pas réellement eu d'écho à l'échelle européenne, elle en a eu en France, où le Rajfire et le Forum Femmes Méditerranée ont fait circuler l'appel et recueilli de nombreuses signatures, y compris d'organisations politiques et de candidat-e-s aux élections européennes (**juin 2009**).

AUTRES ACTIONS PUBLIQUES ET ACTIONS EN PARTENARIATS

Il est pour nous essentiel de travailler en partenariat avec d'autres acteurs ayant des préoccupations et des engagements similaires afin de mettre en commun ressources et informations, d'approfondir la réflexion et d'avoir ensemble plus de force et de visibilité. Dans la même perspective nous nous efforçons, dans la mesure de nos possibilités, de répondre aux sollicitations de chercheurs, journalistes, étudiants, et d'autres associations qui veulent connaître notre expérience et nos points de vue.

■ Communication, échanges et diffusion de connaissances et d'information

Nous avons été sollicités par d'autres associations, par des chercheurs et des étudiantes (notamment des étudiantes en formation d'assistantes sociales ou de conseillères en économie sociale et familiale) et par des journalistes pour divers entretiens ou interventions et la participation à des colloques ou à des formations.

9 décembre 2008 : rencontre avec Isabelle Carles, sociologue belge, pour une recherche sur discriminations sexistes et racistes en Europe

20 janvier 2009 : entretien avec une journaliste de l'Express sur la santé des femmes

11 février 2009 : entretien avec Asisé Matéo, chargée de mission à France Terre d'Asile, sur asile et genre, l'expérience de notre association

18 mars 2009 : participation à la journée d'études organisé par GEMMA (projet européen sur genre et migrations)

13 mai 2009 : entretien avec les membres de la Commission femmes d'Amnesty Internationale sur les violences contre les femmes, en vue de la réactualisation de leur publication

26 juin et septembre 2009 : intervention dans deux formations organisées par France Terre d'asile sur « genre et droit d'asile »

15 septembre 2009 : rencontre avec Mme Moto, chercheuse japonaise, sur la situation des femmes migrantes en France

1^{er} octobre 2009 : intervention au colloque organisé par l'ADRIC (Agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté) à la Mairie de Paris pour la présentation du guide « Face aux violences et aux discriminations : Accompagner les femmes issues des immigrations. Un outil pour analyser et agir » auquel le Rajfire a contribué

5 décembre 2009 : participation à Lille au Village Couleurs sur l'Amérique latine et les femmes

Solidarités

Le Rajfire a exprimé sa solidarité au le COMEDE menacé par une diminution de ses subventions (lettre du 21 septembre 2009).

Le Rajfire a fait signer et a envoyé à l'Ambassade de Grèce un appel pour Constantina Kuneva, syndicaliste bulgare vivant en Grèce, demandant que les faits d'agression dont elle a été victime soient éclaircis (lettre ouverte du 11 février 2009).

Il a aussi appuyé, à la demande d'autres associations ou de réseaux comme RESF (Réseau éducation sans frontières) des personnes étrangères vivant en France et confrontées à divers dangers, par des lettres de soutien ou la signature de pétitions.

■ Contre les violences à l'encontre des femmes migrantes et pour le droit d'asile des femmes persécutées, le réseau ADFEM

Comme nous l'avons indiqué dans notre rapport d'activité pour l'année 2008, le Rajfire est membre fondateur et très actif du réseau ADFEM (Actions et droits des femmes exilées et migrantes) dont

les thèmes d'action principaux sont le droit d'asile et l'action contre les violences vis à vis des femmes migrantes. Site internet <http://doubleviolenace.free.fr>

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Au cours de l'année 2009 nous avons préparé une **audition à l'Assemblée nationale** dans le cadre de la mission d'évaluation des politiques publiques concernant la prévention des violences contre les femmes. Cette audition a eu lieu le **2 juin 2009** (pièce jointe : audition). Quelques éléments de nos propositions ont été repris dans la proposition de loi présentée le 25 novembre 2009.

Puis nous avons demandé une entrevue au Ministère de l'immigration, au sujet des violences contre les femmes étrangères et des dispositions législatives et réglementaires, qui a lieu le **24 novembre 2009** (pièce jointe : rapport)

Nous préparons une formation d'une journée, en direction des associatifs, travailleurs sociaux, juristes... , sur le thème « faire face aux situations de doubles violences », qui aura lieu le **vendredi 29 janvier 2010**. Cette formation est organisée avec l'**ADRIC** et un des supports sera le guide « Face aux violences et aux discriminations : Accompagner les femmes issues des immigrations. Un outil pour analyser et agir ».

POUR LE DROIT D'ASILE

Nous avons continué le travail commencé en 2008 sur la question du **droit d'asile pour les parents voulant protéger leur fille de l'excision**, une nouvelle doctrine à ce sujet étant entrée en vigueur à l'OFPRA durant l'été 2008, qui a provoqué ensuite la réunion des sections réunies de la CNDA, saisie de plusieurs recours, le 11 février 2009.

Nous avons organisé **plusieurs réunions interassociatives** pour réfléchir à ces nouvelles dispositions, à l'automne 2008, qui se sont poursuivies avec une réunion le **9 avril 2009** pour analyser les décisions de la CNDA. A l'issue de cette réunion il a été convenu de demander une entrevue avec Monsieur Guardiola, directeur du service asile au ministère de l'immigration, entrevue qui a eu lieu le **28 mai 2009**. Il lui a été présenté nos remarques critiques et des propositions concrètes.

Toujours sur la question du droit d'asile et des femmes, une rencontre a eu lieu le **12 novembre 2009** avec des officier-e-s de protection de l'OFPRA qui a été l'occasion de nombreux échanges d'informations et de questions..

Nous continuons à diffuser notre livre « Asile et femmes. Guide pratique », publié en juin 2007.

Ces initiatives ayant pris beaucoup de temps nous n'avons pas pu organiser comme prévu deux nouvelles formations sur femmes et droit d'asile, ni publier de nouvelles fiches pratiques sur les violences, comme cela était indiqué dans notre projet pour 2009, mais la réalisation d'outils et de formations est remise à l'ordre du jour pour 2010.

■ Réseau français et européen des associations pour la promotion des droits des femmes migrantes « Mêmes droits mêmes voix ».

Ce réseau s'organise depuis 2007 à l'initiative du Forum femmes Méditerranée, il inclut aussi la CLEF (Coordination pour le Lobby européen des femmes), l'Association des femmes d'Europe méridionale et des associations locales.

Le Rajfire était présent à la Deuxième rencontre nationale de défense des droits des femmes migrantes du 28 novembre 2008, et depuis lors s'est impliqué dans ce réseau et notamment dans la préparation de la Troisième rencontre nationale organisée à Marseille le 20 novembre 2009. Une militante du Rajfire a participé à la réunion du comité de pilotage le **4 septembre 2009** à Lyon. Le Rajfire a contribué à l'organisation, avec la CLEF, d'une **réunion des associations pour les droits des femmes migrantes à l'échelle de la région parisienne**, qui a eu lieu le **12 octobre 2009**

A Marseille le 20 novembre 2009 trois militantes du Rajfire ont participé à la rencontre et à la réunion d'organisation qui a suivi et qui portait sur l'organisation du réseau à l'échelle de la France. Le Rajfire est inscrit dans le répertoire des compétences et des ressources et s'implique notamment dans le domaine « pour l'égalité des droits » et pour le développement de formations auprès des responsables associatifs.

■ Organisation d'une journée-débat sur le thème « lesbiennes, migrations, exils, racisme »

Cette journée-débat était annoncée dans nos projets pour l'année 2009. Elle est fixée au **samedi 12 décembre 2009 à l'Université de Paris VIII**.

Au cours de l'année un travail de préparation, d'organisation, de recherche d'intervenants, de réflexion sur cette thématique, a eu lieu. Il est important de permettre des échanges sur ce thème car parmi les causes des migrations et des exils se trouve la répression sexuelle et l'impossibilité du libre choix de sa vie. Les femmes homosexuelles sont susceptibles d'avoir des parcours de vie, des expériences, ou de rencontrer des problèmes spécifiques. Elles sont souvent invisibles dans le champ des migrations ou des actions contre les discriminations racistes. Cette journée permettra de confronter des témoignages, des analyses, et différentes formes d'expression.

Cette préparation a en outre permis d'approfondir des relations avec l'association **ARDHIS** avec qui un partenariat est envisageable pour l'année 2010 autour de la question du **droit d'asile pour les personnes persécutées en raison de leur orientation sexuelle**.

■ Autres actions en coopération, participation à des initiatives collectives

Le Rajfire est membre de plusieurs coordinations d'associations féministes et pour les droits des femmes, le **CNDF** (Collectif national pour les droits des femmes), la **CLEF** (Coordination pour le Lobby européen des femmes), le **Comité permanent de liaison des associations abolitionnistes** (contre le système prostitutionnel), la **Coordination française pour la Marche mondiale des femmes**. Le Rajfire est investi dans l'animation de la **Maison des femmes de Paris** où ont lieu ses activités.

Dans ce contexte, le Rajfire a participé à plusieurs initiatives au cours de l'année 2009

7 mars 2009 : participation à la manifestation pour la Journée internationale des femmes, organisée par le Collectif national pour les droits des femmes

14 mars 2009 : Avec Amnesty international, SOS Homophobie et la Coordination lesbienne nationale, organisation d'un débat sur « persécutions et droits des lesbiennes » dans le cadre du village associatif organisé par la Mairie de Paris (intervention sur le droit d'asile).

16 mai 2009 : participation aux Etats généraux contre le chômage et la précarité (atelier femmes) à Bobigny

17 octobre 2009 : Participation à la manifestation pour les droits des femmes et l'égalité, organisée par Femmes solidaires et le Collectif national pour les droits des femmes

7 novembre 2009 : réunion de préparation de la Marche mondiale des femmes, de nombreuses initiatives sont prévues en 2010

25 novembre 2009 : co-organisation de la soirée débat à la Maison des femmes de Paris sur le thème « Les femmes résistent aux violences » dans le cadre de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes

Le volume réunissant les actes du séminaire « **Regards croisés sur les luttes des femmes maghrébines** » auquel le Rajfire avait participé est sorti en **avril 2009**. Le Rajfire contribue à sa diffusion.

30/11/2009

Annexes

Tableau 1 : Premiers contacts, novembre 2008-novembre 2009

NATIONALITES	Nbre
Afrique subsaharienne total	65
Mali	17
Cote d'Ivoire	12
Cameroun	5
Sénégal	5
RDC	6
Océan indien	6
Autres Afrique de l'Ouest	12
Autres Afrique	1
Afrique du Nord et Moyen Orient (total)	72
Maroc	31
Algérie	33
Tunisie	3
Mauritanie	3
Autres	2
Amérique et Caraïbes (total)	21
Colombie	9
Autres pays andins	6
Mexique	3
Autres pays	3
Europe de l'Est, Russie, Ex URSS (total)	8
Russie et ex URSS	2
Serbie	4
Nouveaux états de l'UE	2
Asie (total)	9
Chine	3
Turquie	2
Autres	4
Union européenne	2
TOTAL GÉNÉRAL	177

Tableau 2 : démarches effectuées novembre 2008-novembre 2009

Demande d'asile et recours à la CNDA	8
Requête au Tribunal administratif (OQTF)	5
Demande d'admission au séjour (quel qu'en soit le motif : VPF, Salarié, admission exceptionnelle...).	32
Autres démarches administratives en droit des étrangers : renouvellement de titres de séjour, demandes de regroupement familial, recours administratifs, cartes de résident, naturalisation...	14
Autres démarches administratives, sociales et juridiques : famille, action pénale, accès aux droits sociaux, logement, emploi...	10
TOTAL	69

Tableau 3 : Démarches accomplies par Maître Jessica Chevalier depuis 2007 dans le cadre de son activité au RAJFIRE

Recours au tribunal administratif ou à la Cour administrative d'appel	13 (dont succès 7, en cours 5, échec 1)
Procédures civiles (divorce, annulation de mariage) et pénales (violences)	8
Appui à une demande de délivrance ou de renouvellement de titre de séjour	9
Recours devant la Cour nationale du droit d'asile	2